

## Filière Production : On Va S'aimer ?

SUD n'est a priori pas opposé à une réforme de la filière **sauf** lorsque cela se fait par le seul prisme organisationnel, sans prendre en compte l'impact au quotidien sur les métiers, sur la vie des salariés, la qualité des programmes, et sur **l'indépendance du service public** qui doit fabriquer en interne ses propres productions, et ainsi, en maîtriser ses coûts.

**Ultime affront, ultime insulte**, FRANCE TELEVISIONS décide la suppression de deux fictions fabriquées en interne à Lyon en 2018 alors qu'en même temps, elle commande à Merlin Productions (groupe privé Lagardère) le tournage à Lyon de 8 épisodes de 52 minutes de la série « On va s'aimer »... Comment les équipes ne peuvent-elle pas se sentir insultées par de tels agissements ?



**La confiance entre la Direction et les salarié-e-s ne peut être établie sans une garantie sur les trois points suivants :**

### 1- LE MAINTIEN DE L'ACTIVITE :

En application du pacte de priorité aux moyens internes de fabrication, SUD demande le retour à 8 fictions tournées par les 4 sites et le maintien de deux équipes légères.

### 2- LE MAINTIEN DE L'EMPLOI :

SUD demande le maintien de l'activité en région qui doit se traduire par la pérennisation des emplois existants et le remplacement des emplois vacants et des départs à la retraite.

### 3- LE RESPECT DES ACCORDS COLLECTIFS :

SUD demande le respect des règles spécifiques liées à la mobilité (détachement) et aux aménagements du temps de travail adaptées à l'activité et aux contraintes propres des métiers de la filière production.

**SUD demande l'ouverture de négociations qui permettront à la filière production de se réformer tout en respectant la vie et les métiers de ses employé-e-s qui font la fierté du service public de l'audiovisuel. SUD n'acceptera pas que le secteur privé soit favorisé au détriment des propres outils de fabrication du service public, au risque d'y perdre son indépendance et de favoriser le dumping social.**